

Per E-Mail erhalten:

Mesdames, Messieurs,

Une seule remarque : est-ce que ça ne fera pas double emploi avec les IFRS en 2015 ?

Les exigences deviennent très lourdes pour les PME cotées en Bourse.

Nous comprenons votre souci de bien faire et d'offrir les meilleures garanties mais nous avons l'impression qu'on se dirige vers un perfectionnisme par définition exagéré! Ça n'empêche pas les fraudes à l'UBS et ça contrarie beaucoup d'entreprises! Celui qui veut investir dans les entreprises a droit à des informations honnêtes et exactes mais il sait aussi qu'il prend quelques risques économiques, conjoncturels, etc. et qu'on ne peut pas lui garantir la fiabilité jusqu'au risque zéro !

Pour le surplus, la directive n'appelle pas de remarque mais si vous persévérez dans cette voie, attention au contenu des annexes. Il faut que nous puissions continuer à faire notre travail sans consacrer trop de ressources à satisfaire les exigences des uns et des autres.

Avec nos bonnes salutations,

Olivier Rapin, secrétaire général Romande Energie Holding SA